



# A propos d'Éducation Relative à l'Environnement (ERE)

Guy Fontaine

► **To cite this version:**

Guy Fontaine. A propos d'Éducation Relative à l'Environnement (ERE). Travaux & documents, Université de La Réunion, Faculté des lettres et des sciences humaines, 2002, Les recherche en éducation et formation à l'Université de La Réunion, pp.97–109. hal-02180874

**HAL Id: hal-02180874**

**<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02180874>**

Submitted on 16 Oct 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## A propos d'Education Relative à l'Environnement (ERE)

---

GUY FÔNTAINE\*

« C'est d'abord dans l'objectif d'écrire collectivement un plan d'action pour le développement de l'éducation à l'environnement en France que se sont tenues les premières Assises Nationales de l'Education à l'Environnement... » Plan National d'Action pour le développement de l'éducation à l'environnement, Mars 2000.

« Pour un monde solidaire, équitable et responsable, mobilisons-nous pour l'éducation à l'environnement » PLANET'ERE 2, le deuxième forum francophone de l'éducation à l'environnement, Novembre 2001, Paris.

« L'éducation, la sensibilisation du public et la formation sont les préalables indispensables à la construction d'un développement durable... » Agenda 21, Sommet de la Terre, Rio de Janeiro, 1992.

« Jonas : c'est un titre de sensibilisation à l'état de la planète... le magazine d'informations dédié à tous les individus, quels que soient leur âge, leur sexe et leur condition sociale » Dominique Cellura, Directeur de la rédaction de Jonas, n° 1, 2001.

Le Sommet de Stockholm en 1972, devant l'ampleur de la détérioration de la planète, avait mis l'environnement à l'ordre du jour de la politique internationale et donné au concept multidimensionnel du développement un angle nouveau. Le Sommet de la Terre, Rio 1992, a acté le Développement Durable du monde et le rôle essentiel du citoyen. Cette prise de conscience de la fragilité de la planète et de la nécessité de mettre

---

\* Professeur des Universités en Géographie, Chef de Projet du Groupe ERE du Conseil de la Culture, de l'Education et de l'Environnement, coordonnateur du collectif Réunionnais pour l'ERE.

en œuvre des engagements place l'éducation comme enjeu majeur. Mais pour autant quelle lecture a-t-on de la démarche éducative relative à l'environnement ? Sensibilisation ou Education ? Education ou Formation ? Education pour l'environnement ou à l'environnement ou relative à l'environnement (ERE) ?

Cette « querelle » sémantique a-t-elle lieu d'être ? Comment faire de l'ERE ? Autant de questions qui sont abordées par les acteurs de cette démarche et qui démontrent combien la problématique est complexe.

Notre propos ne vise pas à figer une certitude, si tant est qu'elle existe, mais tente de parcourir, de façon rapide, la relation éducation et environnement.. Le seul fait dont nous sommes convaincu est que, quel que soient les démarches, les méthodes en ERE, elles construisent

« Le moyen privilégié – le seul sans doute – capable de susciter une prise de conscience, de faire naître le sens de la responsabilité et de favoriser l'engagement... » (Boutros Boutros-Ghali, Secrétaire Général de l'Organisation internationale de la Francophonie - Planet'ERE 2 - 2001)

## CONSCIENCE ÉCOLOGIQUE ?

Le 20<sup>e</sup> siècle est souvent présenté comme celui de la conscience écologique mais si nombre de scientifiques, une part croissante de dirigeants, d'acteurs associatifs mettent l'accent sur les solutions à trouver, quelle est la sensibilité des populations aux problématiques environnementales ?

Deux enquêtes – SOFRES novembre 2001 et Observatoire du Développement de La Réunion (ODR) novembre 1999 – montrent que :

- 39% des Français (contre 49% en 1989), et seulement 5,6% des Réunionnais placent la préservation de l'environnement comme une priorité en terme d'enjeu de société.
- 54% des Français pensent que l'éducation à l'environnement aura une meilleure efficacité si l'on privilégie les enfants, 14% privilégient une éducation à destination des adultes.
- A La Réunion parmi les trois actions prioritaires sont citées : la sensibilisation de la population (24,5%), la réduction des pollutions (22%), la lutte contre le gaspillage (19%)
- Pour les Français, seraient au cœur du dispositif d'éducation : les parents (93%), les enseignants (77%), les médias notamment la télévision (56%) alors que les scientifiques ne recueillent que 12%.

- 98% des Réunionnais espèrent que l'environnement va contribuer à résorber le chômage et créer des emplois.

Une brève analyse nous fait toucher du doigt la complexité du phénomène. Si la conscientisation environnementale est réelle, les priorités sont différentes. Eduquer ou agir et les pratiques suggérées qui mettent en avant, de façon hiérarchique, les pratiques parentales, les médias, l'école (devrait être en charge des sujets les moins polémiques comme la pollution, les OGM, la connaissance de la faune, flore) tout cela montre que les approches de la problématique ERE sont loin de faire l'unanimité.

## UNE DISCIPLINE NOUVELLE

Autant de paramètres qui nous font dire que l'Éducation relative à l'Environnement a une démarche qui lui est propre. Parce qu'elle n'est pas l'apanage d'une pratique unique (association/éducation nationale...), elle doit devenir une discipline nouvelle donc construire sa pratique.

Discipline nouvelle, l'ERE n'est pas pour autant une nouvelle « étoile » dans la galaxie éducative. Nous l'avons déjà rencontré au détour des réflexions des grands penseurs qui donnaient à l'histoire naturelle de « grandes vertus, rien de plus utile et intéressant qu'elle : c'est un exercice continu des yeux, de l'odorat, du goût et de la mémoire » écrivait Diderot (*L'Encyclopédie*, 1747)

« Il faut remonter à Rousseau, qui à tous égards, est le père à la fois de l'écologie et de l'Éducation à l'Environnement » « tout est bien sortant des mains de l'Auteur des choses, tout dégénère entre les mains de l'homme » (Merieu - Planet'ERE2).

C'est bien d'Éducation relative à l'Environnement, dont parle Rousseau dans *l'Emile ou de l'Éducation* (1762). Éducation dont les grands principes sont le respect de l'évolution naturelle (à chaque âge ses facultés, ne raisonnons pas l'enfant quand il est encore incapable), la « parole » aux sens par l'observation directe, le contact des choses, des métiers, des réalités sociales, le choix de méthodes actives, la non altération de l'âme primitive. Dans l'ordre naturel, les hommes sont tous égaux. Leur vocation commune est l'état de l'Homme... « Vivre dans le monde est le métier que je veux lui (l'élève) lui apprendre ».

Cette démarche que nous retrouvons chez le grand sociologue Durkheim (1908), est le socle de la réflexion des acteurs de Planet'ERE

« Il faut sentir, écrivait-il, la nécessité de l'expérience, de l'observation, c'est-à-dire la nécessité, pour nous, de sortir de nous-même, pour nous mettre à l'école des choses, si nous voulons les connaître et les comprendre. Etre des hommes de gestes et plus seulement de paroles, L'ERE est une pratique d'aide à la compréhension du monde pour des têtes bien faites et pas seulement bien pleines, l'Education n'est pas là pour perpétuer le monde mais pour faire des participants du monde et du groupe, L'ERE culture de la présence du monde, du lieu, de l'entente et aussi pour inventer le monde, productrice de corps social, école de démocratie, de partenariat, de projet » (Roland Gerard, coordonnateur du Collectif Français pour l'Education à l'Environnement).

## JUSTIFICATIONS POUR ÉDUIQUER À L'ENVIRONNEMENT

C'est encore P. Merieu qui posait la question « Quelles justifications possibles pour éduquer à l'environnement ? » En fait la justification d'une éducation relative à l'environnement vient tout d'abord de l'état même de la Planète Terre dont chaque jour nous révèle sa dégradation avec son lot de conséquences pour l'homme. Au cours des vingt dernières années, 3 millions de personnes ont été tuées et plus d'un milliard sinistrées en raison des catastrophes naturelles. La déperdition d'ozone est estimée à 5% en moyenne/an, l'effet de serre joue pleinement, 25% des terres agricoles sont affectées par la dégradation des sols, 2 millions d'espèces vont disparaître dans les dix prochaines années. A La Réunion les industries agro-alimentaires peuvent représenter jusqu'à 2 millions d'équivalent - habitant de charge polluante, 290 kg/habitant y sont collectés.

Et tout cela a un coût : la seule indemnisation des catastrophes naturelles, en France, a fait déboursier, en 2000, 400 millions d'euros aux assurances. Cette prise de conscience a débouché sur l'ERE, et sans en vouloir dresser un historique on rappellera quelques éléments du contexte dans lequel elle a évolué durant les dernières décennies.

L'Union Internationale de Conservation de la Nature, d'où émergea en 1961 « World Wildlife Found » (WWF), Greenpeace et les Amis de la Terre ont porté l'ERE sur les « fonds baptismaux » à Stockholm en 1972. L'explosion tragique, en 1984, dans une usine de fabrication de pesticides de la société américaine Union Carbide Corporation à Bhopal, en Inde, suivi de celle du réacteur nucléaire de Tchernobyl en 86 ont secoué et mobilisé la communauté internationale et ont permis d'avancer dans la

problématique de l'environnement et de l'éducation avec le concept du développement durable et l'Agenda 21 dont le chapitre 36 fait de l'éducation le noeud pour la résolution des crises (RIO, 1992). Pourtant la démarche n'est toujours pas inscrite dans la vie des populations, elle ne pèse pas lourd face aux chiffres du chômage, de l'insécurité. Comment expliquer cet échec dans la mobilisation ?

On peut, sans se tromper, avancer que la disparition – certains diront la mutation – de disciplines comme les sciences naturelles tout comme les difficultés rencontrées par les acteurs de l'École Moderne Française dans les années 50, ont certainement été préjudiciables à une relation forte entre éducation et environnement.

« Monstrueuse, scandaleuse m'apparaît l'ignorance de la plupart de nos contemporains adultes et prétendument et soit disant cultivés, quant à ces faits essentiels que nul ne devrait avoir licence d'ignorer, tant ils sont indispensables à une saine compréhension de tous les problèmes humains » (Jean Rostand, *Le droit d'être naturaliste*, 1963).

Il rejoignait ainsi nombre d'éducateurs naturalistes conscients que notre système éducatif « tournait le dos » à ces principes, persuadé que « dans la mort d'un insecte, on voit tous les désastres ». Et ceci malgré les efforts d'un des plus grands des pédagogues français, Célestin Freinet, dont P. Merieu disait que

« C'est un des premiers à avoir contesté le mot environnement, qui n'était pas à la mode et à avoir parlé du milieu pour bien indiquer que l'homme n'était pas au centre d'un système que la nature entourerait mais qu'il était en interaction au sein d'un milieu dont il était part prenante ».

De même, l'écologie « science de notre demeure ou l'économie domestique de la maison Terre » (Friedel, 1977) n'a pas eu l'écho qu'elle aurait dû avoir car la querelle entre écologues – les scientifiques – et les écologistes a construit un clivage entre rationnels et irrationnels qui a fait douter de son bien fondé. Ce sont là des explications « politiques » mais la trop lente avancée de l'ERE peut surtout trouver son explication dans le fait que sa démarche n'obéit pas à une règle unique.

Lors du Forum territorial de Planet'ERE 2, qui s'était tenu à La Réunion en juin 2001, nous avons, dans notre synthèse sur les actions de terrain, établi la typologie suivante :

- les actions visant à une meilleure connaissance du milieu naturel (faune, flore, lagon, patrimoine naturel), y compris avec leurs problématiques culturelles voire culturelles à destination des adhérents des associations de défense de l'environnement pour qu'ils deviennent des personnes-ressources relais du message éducatif, des scolaires, enseignants, public en général afin qu'ils s'approprient les problématiques environnementales pour construire et animer le message éducatif.
- les actions visant à une démarche citoyenne à destination de jeunes, d'exclus, le milieu naturel étant utilisé comme cadre de vie pour l'apprentissage d'une démarche de socialisation.
- les actions à approche intégrée voulant développer un intérêt fort pour un environnement protégé qui puisse valoriser l'activité des hommes et des entreprises (label qualité environnementale)
- les actions institutionnelles (DIREN, Education Nationale, collectivités...) où l'environnement est décliné dans les dispositifs à la fois en terme d'objectifs et d'opérations mais où la grande variété des actions témoigne d'une vision assez sectorielle des problématiques.

P. Merieu avance, quant à lui, quatre justifications :

- c'est une préoccupation contemporaine (encyclopédisme: ce qu'il faut savoir) qui justifie, à elle seule, la naissance d'une discipline nouvelle.
- dans une conception béhavioriste (ce qu'il faut faire) cela permet de faire acquérir des réflexes, des comportements pour que survive la planète.
- elle permet une approche systémique (comment on doit réfléchir) mettant les individus face à une complexité.
- par sa fonction critique (ce à quoi il faut résister) elle ferait émerger des citoyens « résistants, débatteurs », luttant contre toute hégémonie.

De ces fonctions il relève aussi des dérives possibles. L'approche encyclopédique peut construire un discours par trop général, scolastique, peu utile à la solidarité planétaire, la pratique béhavioriste à un « dressage » ainsi l'objectif de ne pas jeter de papiers par terre peut réussir mais s'il n'entraîne pas un comportement global cela n'a guère d'intérêt, ce n'est qu'un exercice « gesticulatoire » où l'initiateur de la campagne se donne bonne conscience. La fonction systémique a trop tendance à privilégier davantage la méthode que les composantes du système et la fonction

critique, par essence même, est difficile à mettre en place et peut conduire à une forme d'endoctrinement qui est à l'opposé de ce que nous voulons faire.

## COMMENT AVOIR UN PROJET ÉDUCATIF POUR L'ENVIRONNEMENT ?

Cela nécessite au préalable une réflexion sur l'environnement. François Mitterrand le définissait comme « l'harmonie des liens patiemment tissés entre chaque sol, chaque climat, chaque civilisation » et Edgar Morin insiste sur

« La nécessité de penser la relation entre l'humain et la nature comme condition à une Education à l'Environnement ».

L'Environnement, qui se distingue du « milieu » en ce sens qu'il est ce dernier plus le regard de l'homme sur lui, regard qui n'est pas neutre mais impliqué, qui n'est pas qu'écologique « ensemble de préoccupations liées à la maison de l'humanité » (Brunet/Ferras/Théry, *Dictionnaire de la Géographie-93*), c'est

« Tout ce qui nous entoure, c'est-à-dire les éléments naturels, matériels, les personnes, activités, relations, cultures et institutions ».

L'Environnement pose comme substrat la relation entre la nature et l'homme, non dans un rapport de dominant/dominé, de centre/périphérie mais de symbiose, de partenariat.

## SOMMES-NOUS PRÊTS À EN MESURER TOUS LES ENJEUX ?

Edgar Morin (Assises nationales ERE Lille 2000) pour qui

« L'Homme est le sujet du monde dans un monde d'objets "dit" qu'il ne suffit pas de hurler à tous vents "Environnement", il faut l'intégrer dans notre conscience qui est en retard car les grandes choses viennent de l'union des forces conscientes et inconscientes ».

Il convient alors de poser les bases du contexte Education à l'Environnement. La québécoise Lucie Sauvé, l'une des meilleurs spécialistes en recherche-action sur l'ERE, estime qu'il y a tout d'abord urgence à avoir une clarification des « fondements » que sont Environnement, Durabilité,



« Sustainability », que l'on ait conscience qu'il existe un « macrocontexte » social, économique, environnemental et éducationnel, que les événements denses contribuent à renforcer la gravité, l'ampleur, l'accélération et la complexité des problèmes environnementaux, ce qui aggrave la peur et construit un rapport déséquilibré entre éducation et action. La prégnance de l'économie sur nos activités, nos « âmes » est aussi incontournable tout comme le durable n'est, à ses yeux, qu'un compromis autour d'un projet, une stratégie d'intervention non un fondement et qu'il s'agit surtout, voire uniquement, de se préoccuper que du seul développement humain. Louis Goffin, chercheur AFUL en Belgique, défend une « relation à l'environnement qui n'est pas bilatérale (moi et la nature) mais trilatérale (moi, la nature et autrui) », d'où la préférence que nous avons de la démarche Education relative à l'environnement, plus large que l'éducation à l'environnement, car elle réunit une éducation à (au sujet), par et pour l'environnement.

Telle une vis sans fin, chaque avancée fait naître de nouvelles questions: comment se créer soi-même en aidant à la création de l'autre ? Avec quelle approche ? Interactive où le sens est donné et produit par un système, approche programme où le sens est donné par des « experts », approche sociétale que privilégient les pratiques associatives ?

Le socle de l'Education relative à l'environnement c'est qu'une démocratie veut qu'une logique d'échanges ne s'impose pas et qu'il y a lieu de connaître ensemble mais cela exige qu'il faille avant tout se reconnaître.

## **AVONS-NOUS TOUS LA MÊME APPROCHE ?**

Quand C. Allegre, alors Ministre de l'Education Nationale et de la Recherche, à Lille, préférerait, sous les sifflets de la salle, parler d'Enseignement à l'Environnement, il résumait le clivage qui s'est instauré entre l'Institution et les acteurs associatifs de terrain. Pendant qu'il mettait en avant les chercheurs – CNRS, Universités –, les programmes (Sciences de la vie), sa collègue la Ministre de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire, Dominique Voynet, sous les vivats de l'assemblée, rappelait que c'est de la société civile que sont nés les concepts et pratiques de l'ERE, qu'il n'y a pas d'ERE sans Citoyenneté et qu'il s'agit de faire évoluer les pratiques, s'interroger sur les choix des individus, comprendre les interrelations, développer les stratégies de projets.

## COMMENT METTRE EN PLACE UN PROJET ÉDUCATIF POUR L'ERE ?

La réponse qui a été apportée, par les institutions, associations est en fait multiple, cohérente sur la vision préservation et sauvegarde du milieu de vie mais très éclatée quant à l'objectif voire l'objet et la méthode.

Pour certains il faut partir des outils, de la pratique, du maniement pour que les enfants – cible privilégiée – mais aussi les adultes deviennent les « éco-citoyens de demain ». C'est la symbolique de la mallette pédagogique qui a pour vocation de rassembler les éducateurs, notamment enseignants, autour d'un thème commun (déchets, eau sont les plus travaillés). Outil interactif et pluri-disciplinaire, dont les documents, fiches pédagogiques, jeux aident les enfants à respecter leur environnement et leur cadre de vie. On a ainsi vu ces dernières années une multiplication de cette démarche : Chouette Planète, ou Rouletaboule sur la thématique déchets, Ricochets pour une meilleure entente avec l'eau.

La centrale des syndicats du Québec (CSQ) a adopté en 99 une plate-forme en éducation pour un avenir viable, qui veut être une invitation à agir sans retard pour la construction d'un monde écologique, pacifique, solidaire et démocratique. Son projet c'est faire en sorte qu'il y ait une intégration et une prise en compte de l'éducation pour un avenir viable par le milieu scolaire. Cette démarche l'a conduite à proposer un Etablissement vert Bruntland<sup>1</sup>. Etablissement scolaire où l'on pense globalement et on agit localement pour favoriser l'avenir viable à partir des « 6R », principes directeurs (réduire la consommation de ressources, réutiliser les biens, recycler les produits, réévaluer nos systèmes de valeurs, restructurer nos systèmes économiques, redistribuer les ressources). Dans le même ordre d'idées sont nés les écovillages, communautés à échelle humaine, rurale ou urbaine, s'appuyant sur les initiatives citoyennes, décidées à donner l'exemple d'un mode de vie nouveau aussi bien au plan écologique, social et économique. Ce faisant leur projet s'inscrit dans le développement durable, exemple vivant de la planification locale prévue par l'Agenda 21.

---

1 Du nom de la Première Ministre de Norvège, Mme Bruntland, dirigeant la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, mettant en avant le concept de développement durable dans un rapport paru en 1998.

Les Journées de l'Environnement, les campagnes semblent être les stratégies privilégiées des institutionnels – « Merci, dit la Planète du Ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire 2001 – visait à inciter les populations à agir en construisant l'idée que « chaque petit geste crée de grands effets ». La campagne relayée par les médias, déclinée au plan régional, se voulait un détonateur pour enclencher le cercle « vertueux » (simple ----> cela marche ----> concret ----> l'autre ---->).

L'Education Nationale, par une circulaire du 1<sup>er</sup> Avril 1971, affirmait la nécessité de mettre l'accent, dans le cadre des programmes scolaires, sur tout ce,

« qui va aider l'élève à prendre conscience de la place de l'homme dans la biosphère, à réfléchir à son comportement dans la nature et à préparer à lui faire reconnaître ses responsabilités dans le milieu auquel il appartient ».

Une « Charte pour l'ERE » naîtra en 1977, des protocoles – 93 notamment – seront signés avec le Ministère de l'Environnement, avec la même démarche quant au projet : insister sur la valeur de l'environnement, développer la notion de civisme et de responsabilité à l'égard de l'environnement, approche que nous analyserons comme fortement teintée de behaviorisme.

Nous pourrions continuer à présenter des démarches, toutes autant louables mais toutes autant limitées quant aux résultats pour la Planète. Pour expliquer ce décalage entre actions et résultats, nous rejoignons, l'analyse faite par un certain nombre de chercheurs en éducation relative à l'environnement. Pour eux, l'éducation relative à l'environnement ne peut être imposée, c'est une construction qui repose sur des emboîtements dont les acteurs-praticiens n'ont pas toujours conscience.

Un des cadres d'analyse de l'ERE est celui des courants de la modernité et de la post-modernité. La première qui se caractérise par sa croyance au progrès qu'elle associe aux savoirs scientifiques et aux inventions technologiques, a rythmé les grandes théories unificatrices (qu'elles soient libéralisme, communisme, capitalisme...). Elle est anthropocentriste, démocrate et fait de la liberté de l'autre un préalable. La seconde n'est que mouvance, questionnement, recherche, pas individualiste, prône la négociation. L'ERE évolue dans ces deux courants, ce qui donne éducation pour le développement durable ou (et) éducation pour un avenir viable.

L'éducation pour le développement durable a donc comme fondement la durabilité dont les partisans – de plus en plus nombreux – estiment que c'est la seule possibilité d'avoir un dialogue entre l'entreprise, le politique et l'environnement. C'est donc bien de stratégie dont il s'agit, ce qui pousse les détracteurs à faire remarquer que le développement durable ne peut alors se traduire en éducation dont l'objectif est de développer des compétences éthiques et critiques. L'éducation pour un avenir viable (« education for a sustainable future »), si elle permet de se détacher du carcan économiste, fait avancer la relation éducation et société, n'en demeure pas moins anthropocentriste.

Partant de là, on pourrait craindre que l'ERE n'ait aucun avenir. Il n'en est rien heureusement. Sa légitimité et son importance sont incontestables, ce qu'elle doit avoir c'est sa spécificité car elle doit se construire sur des principes intangibles :

- intégrer les différentes dimensions de l'éducation contemporaine,
- remettre en question les réalités socio-environnementales de nos milieux de vie,
- privilégier une quête de sens, de signification.

P. Merieu, auquel nous faisons une fois de plus référence, estime que le projet éducatif de l'éducation relative à l'environnement doit :

- faire exister le monde (avec toute sa densité) et nous savons tous, nous les éducateurs, que pour l'enfant le monde n'existe pas et cela est encore plus évident aujourd'hui car l'enfant est de plus en plus enfermé dans un monde virtuel.
- faire exister les autres dans le monde : c'est toute la difficulté de faire, non pas coexister, mais exister le domaine privé – celui de l'enfant, qu'il faut respecter et non nier – et le domaine public, qui n'est pas celui où s'affrontent des intérêts privés, mais dont le référent est l'intérêt commun.
- passer d'un monde-objet (un magasin de marchandises où l'on doit s'imposer, né de l'ordre des choses) à un monde-projet (où l'on a sa place, est reconnu dans sa spécificité) monde de solidarité et relevant de décision.

Le Plan national d'action pour le développement de l'Éducation à l'Environnement, adopté à Lille par plus de 1000 participants venus du monde associatif, des institutions met en avant un projet éducatif qu'il décline :

- pour tous et pour tous les âges,
- construit par tous et par tous les âges,
- comme une démarche qualité,
- évaluée donc négociée,
- ouverte sur tous les territoires et sur le monde.

## CONCLUSION

L'Éducation relative à l'environnement qui évolue dans le contexte des courants socio-culturels, a gardé tout son ancrage des années 70, lorsque les experts de la Conférence organisée à Carson City dans le Nevada (70) ont vu en elle un processus qui consiste à admettre certaines valeurs et à clarifier certains concepts aux fins de susciter des aptitudes et des attitudes indispensables à une compréhension des relations qui peuvent exister entre l'homme, sa culture et son milieu biophysique. Cette éducation doit conduire à la pratique de prises de décision et à la formation spontanées d'une déontologie au regard des questions que pose la qualité de l'environnement.

C'est donc au départ une éducation pour l'environnement, qui va, au fil des réflexions et des mouvances des courants, évoluer, se transformer. Elle sera de plus en plus prise en compte dans les discours politiques mais surtout éducationnels et l'on verra la recherche lui ouvrir ses portes. Pourtant le constat fait à Planet'ERE 2 n'a été guère réjouissant :

« Les problèmes d'environnement, depuis RIO, se sont aggravés, les systèmes d'éducation formelle nationaux ont peu évolué ; les moyens n'ayant pas été engagés en ce sens, aussi l'éducation à l'environnement, qui se développe, reste trop souvent le seul fait d'individus ou de petits groupes sans un soutien politique suffisant eu égard aux enjeux... » (Appel de la Francophonie pour le Sommet de Johannesburg – Novembre 2001).

L'ERE qui permet de reconsidérer les relations Homme-Nature dans nos sociétés, qui est multidimensionnelle et complexe et place l'éducation dans les perspectives sociales, économiques, culturelles et citoyennes vise responsabilisation et développement des individus. C'est cette démarche qui inspire le Plan National d'Action proposant son développement à travers 7 objectifs :

- inscrire l'ERE dans le débat social et politique,
- mettre en oeuvre une politique d'éducation à l'environnement à chaque échelon territorial,
- développer une ERE pour tous et à tous les âges de la vie,
- faciliter la mise en œuvre concrète des projets et actions sur le terrain,
- enrichir et diffuser les connaissances nécessaires à son développement,
- mobiliser, former et soutenir les acteurs de l'ERE,
- faire évoluer les pratiques éducatives.

L'augmentation de la demande sociale et le fait que la société civile agisse de plus en plus pour défendre une planète qui en a besoin font que l'éducation relative à l'environnement, conçue comme un processus permanent dans lequel les individus et la collectivité prennent conscience de leur environnement et acquièrent les connaissances, valeurs, compétences, l'expérience et aussi la volonté d'agir pour résoudre les problèmes actuels et futurs de l'environnement qui doit nous permettre d'avoir cette éducation à la responsabilité et à la citoyenneté planétaire, seule capable de répondre au présent et au futur, trouve aujourd'hui toute sa légitimité à être développée largement et efficacement.

## BIBLIOGRAPHIE

Il est impossible de choisir dans la bibliographie très riche de l'éducation relative à l'environnement. Nous retriendrons particulièrement :

Collectif, *La planète Terre est entre nos mains*, La Documentation Française, Paris, 1994.

GIOLITTO P., CLARY M., *Éducation à l'environnement*, Hachette éducation, Paris, 1994.

ROSSI G., *L'ingérence écologique, environnement et développement rural du Nord au Sud*, CNRS Editions, Paris, 2000.

SAUVÉ L., *Pour une éducation relative à l'environnement*, Editions ESKA, Paris, 1994.

Les sites web :

[www.environnement.gouv.fr](http://www.environnement.gouv.fr)

[www.agora21.org](http://www.agora21.org)

[www.ifec.fr](http://www.ifec.fr)

[www.planetterre.org](http://www.planetterre.org)

[www.educ-envir.com/ecole\\_et\\_nature](http://www.educ-envir.com/ecole_et_nature)

[www.planetere.org](http://www.planetere.org)